

ORIENTATIONS TRIENNALES 2008-2011

Elaborées à partir de la remontée des établissements (enquête Bilan et Perspectives), des apports du groupe des Animateurs -formateurs, des Instituts missionnés, des Chefs d'Etablissement, des Maîtres, et à partir de la consultation de la Tutelle de la Formation et votées en CA du 26 avril 2007.

Dans le cadre de ces orientations, seront privilégiés les projets de formation :

- ancrés sur l'anthropologie chrétienne, la Charte de la Formation, les réflexions issues des Assises
- favorisant le travail en équipe
- permettant une réflexion prospective pour l'éducation des jeunes pour demain
- développant chez les enseignants un vrai sentiment d'appartenance à l'Enseignement Catholique
- recherchant toujours plus d'innovations et de créativité dans la formation des formateurs et dans l'accompagnement des établissements
- associant dans les formations les enseignants du 1^{er} et de 2nd degrés, chaque fois que cela est possible

Trois entrées pour orienter la formation des enseignants :

LE
M
E
T
I
E
R

Permettre aux enseignants de se professionnaliser en exerçant leur métier de manière réflexive dans le cadre :

- des entrées dans le métier (accompagnement des nouveaux profs, formation initiale et EQP...)
 - du développement des compétences professionnelles avec :
 - mise en œuvre des orientations pédagogiques et éducatives en assurant la cohérence et la continuité des apprentissages : *socle commun, cycles, projets, cadre européen...* dans une logique d'articulation entre cycles et niveaux
 - recherche de qualité dans l'acte d'enseigner **individuellement et collectivement** : *évaluation des équipes, perfectionnement disciplinaire et didactique, attitudes et postures communes entre partenaires*
 - un esprit d'innovation et de recherche action
- des évolutions dans la carrière
 - prise de responsabilités : maîtres accompagnateurs, PCP, tuteurs, chefs d'établissement
 - reconversions et mobilité

L
É
L
È
V
E

Permettre aux enseignants d'œuvrer pour une scolarisation réussie de tous les élèves :

- à travers l'acte de « vivre l'école ensemble », _ comme étant un lieu d'apprentissage multiple (découverte de l'altérité, de l'hétérogénéité, de potentiels différents)
- en favorisant la possibilité pour les élèves de se construire et de se projeter (acquisition d'autonomie en fonction d'étapes de développement, projet de vie)
- en incluant la prévention des situations difficiles d'apprentissage et de comportement (besoins éducatifs particuliers, décrochage...)

L
É
T
A
B
L
I
S
S
E
M
E
N
T

Permettre aux enseignants de contribuer à la construction d'une culture d'établissement (ou de réseau d'établissements) :

- En répondant aux défis actuels de la société afin que les élèves soient capables de
 - raisonner dans un esprit d'ouverture à l'universel
 - prendre en compte la diversité culturelle et religieuse, la citoyenneté et le développement durable
- en vivant le projet éducatif et le projet d'établissement en cohérence avec la vocation évangélique de l'Enseignement Catholique
- en participant aux projets de l'établissement favorisant
 - l'innovation
 - un travail sur la réussite de l'élève dans la continuité
 - l'intégration des nouveaux enseignants
 - le sentiment d'appartenance à l'Enseignement Catholique